

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1301

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	0	55 000
Intégration et accès à la nationalité française	0	0
TOTAUX	0	55 000
SOLDE	-55 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer 55 000 euros de l'action 01 « Circulation des étrangers et politiques des visas » du programme 303 « Immigration et asile ».

En octobre, la presse bretonne s'est inquiétée de voir de nombreux militaires et ingénieurs être courtisés par des étudiantes chinoises ainsi que par la forte présence d'étudiants chinois dans des universités et écoles d'ingénieurs de la région.

Il ne s'agit malheureusement pas d'une simple coïncidence puisque la Bretagne est une place forte du système de défense français.

La Bretagne est également forte de 400 entreprises collaborant avec la défense nationale et de très nombreuses start-up et PME innovantes dans le secteur des biotechnologies.

Par ailleurs, le plan Made In China 2025 ne laisse aucun doute sur l'intérêt que porte la Chine aux biotechnologies, à l'aéronautique, à la robotique, aux produits médicaux ou à la production électrique.

Dans un contexte de guerre économique, il convient de faire preuve de prudence et de limiter l'entrée de trop nombreux Chinois sur le territoire français afin que notre savoir et notre technologie ne soient pas dupliqués.